

Séminaire sur  
"La dimension sociale de l'espace européen de l'enseignement supérieur  
et la compétition mondiale"

**Compte rendu de l'atelier n°1 : « Social dimension, economic competition, and attractiveness »**

Au cours du débat faisant suite aux interventions de Messieurs Charlier, Cohen, Mc Vicar, Vincent-Laucrin, la notion d'attractivité fût longuement discutée, et définie de la façon suivante :

- l'attractivité est tout d'abord *internationale* : à différentes échelles, établissements et systèmes éducatifs nationaux se livrent aujourd'hui à une course pour attirer à eux les meilleurs étudiants (d'après leurs résultats académiques), afin de contribuer au développement économique d'une zone (phénomène du « Brain Gain »). Pour « attirer les compétences », plusieurs types de politiques sont développées par les établissements et les Etats : stratégie de « compréhension mutuelle » par le développement de programmes d'échanges bilatéraux, et modestes dans leur portée ; stratégies aux fortes motivations économiques, afin d'attirer des personnels qualifiés ; stratégie de « mobilisation des recettes », approche commerciale de la mobilité où les étudiants paient leur accès au marché du savoir.

En ce qui concerne l'espace européen d'enseignement supérieur, il a été admis par les participants qu'une réponse devait être trouvée en son sein, toute transposition mécanique des systèmes étrangers (notamment le système anglo-saxon) n'étant pas une garantie d'efficacité.

- l'attractivité est ensuite *interne*, elle vise, au sein d'une zone donnée (espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche par exemple) ou d'un pays, à attirer les étudiants, en mettant en concurrence les établissements et/ou les formations. Ce type d'attractivité entraîne le développement de « pôles d'excellences », l'accès étant sélectif (exemple donné : le système britannique d'enseignement supérieur).

- l'attractivité concerne enfin une *zone économique* : l'attractivité se mesure dès lors en fonction du niveau de développement économique et de l'activité économique, de l'investissement, de l'emploi, etc... C'est le sens de la notion de « compétition économique »

Une fois défini et décliné la notion d'attractivité, quel lien peut-on faire avec la dimension sociale de l'enseignement supérieur ? Y'a-t-il une tension ou une convergence entre ces notions d'attractivité et de dimension sociale ? Comment la dimension sociale peut-elle contribuer à l'attractivité ?

La dimension sociale de l'enseignement supérieur, définie comme étant l'ensemble des mécanismes de correction des inégalités existantes au sein de l'enseignement supérieur (processus d'accès à l'enseignement supérieur, politiques d'accompagnement à la réussite des étudiants, les aides financières et matérielles aux étudiants...) peut jouer un rôle et contribuer aux trois types d'attractivité précédemment définis :

- Concernant *l'attractivité internationale*, fortement marquée par une inégalité d'accès (peu d'étudiants aux revenus modestes peuvent se permettre des séjours d'études à l'étranger ; concernant l'attractivité des compétences, seuls les étudiants hautement diplômés peuvent en

bénéficiaire), la dimension sociale doit permettre de favoriser l'accès à des séjours d'études internationaux, avec possibilité de retour dans le pays d'origine. Les programmes actuels de mobilité, souvent insuffisants en nombre, et peu efficaces socialement, doivent ainsi être développés et augmentés (nombre et montant des bourses à la mobilité par exemple). De plus, les conditions de vie et d'études des étudiants dans un pays d'accueil constituent un avantage comparatif dans la course à l'attraction des étudiants et permettent ainsi de développer l'attractivité de systèmes d'enseignement supérieur.

- Concernant *l'attractivité interne*, les participants ont eu tendance à insister sur ses aspects négatifs (inégalité d'accès, sélection par l'argent...). Or, il a été souligné que la qualité des formations, notamment du point de vue étudiant, et des systèmes éducatifs ne tenait pas à leur sélectivité, mais plutôt à la qualité de l'insertion professionnelle qui résulte des diplômes et formations développées, à la qualité de l'encadrement pédagogique et des formations... La dimension sociale doit donc se donner pour objectif la cohésion sociale, et l'insertion durable dans le monde du travail. De plus, certains participants ont insisté sur la nécessité de développer des logiques de réseaux et de coopération entre établissements, plutôt que des logiques concurrentielles liées à des pôles d'excellence.

- Enfin, il a été souligné que le développement économique d'une zone était conditionné par l'élévation du niveau de qualification, et donc par l'augmentation du nombre d'étudiants diplômés. Cet objectif doit être celui d'une zone économique qui se veut développée ; cet objectif permet également d'améliorer la qualité des emplois, ainsi que la productivité. Les restrictions d'accès à l'enseignement supérieur (notamment financières) sont ainsi contreproductives, et les dispositifs d'aides aux étudiants doivent permettre à un plus grand nombre d'entre eux de poursuivre leurs études : « l'excellence n'émerge pas du désert, il faut en créer les conditions » a ainsi estimé un participant.

Au terme de cet atelier, dont la principale conclusion est la nécessité de sortir de la logique de confrontation entre dimension sociale et attractivité des systèmes d'enseignement supérieur et de celle d'opposition entre dimension sociale et compétitivité des espaces économiques, certaines questions restent néanmoins en suspens :

- la question du financement de l'enseignement supérieur : même s'il a été souligné que des systèmes de financement reposant sur les capacités contributives des étudiants sont un frein à l'accès à l'enseignement supérieur, il a été également mis en avant la nécessité de diversifier les sources de financement

- la question de la responsabilité de la correction des inégalités et du niveau d'action le plus pertinent : local ? national ? responsabilité publique ? recours à des systèmes privés et individuels de correction des inégalités (prêts, bourses...)

En conclusion, si la nécessaire complémentarité entre dimension sociale et attractivité a été mise en avant, et si les objectifs de la dimension sociale semblent clairs pour les participants, les contours et la définition claire des moyens et dispositifs pour y parvenir est toujours en débat.